

**TOUS  
LES SECTEURS**

**LA GLACE**

Quelques  
références

**Lois sur la santé et sécurité du travail (LSST) art. 9** *Le travailleur a droit à des conditions de travail qui respectent sa santé, sa sécurité et son intégrité physique.*

**LSST art. 12** *Le travailleur a droit de refuser d'exécuter un travail s'il a des motifs raisonnables de croire que l'exécution de ce travail l'expose à un danger pour sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique ou peut avoir l'effet d'exposer une autre personne à un semblable danger.*

**Demander à la direction de faire preuve de prévention et de voir à ce que le stationnement et tous les accès à l'établissement soient secs. À tout le moins, vérifiez que du sel soit répandu ou du gravier.**

#### SI LA GLACE CAUSE UNE CHUTE

- Appeler à l'aide si nécessaire et se faire transporter dans un lieu sûr.
- Recevoir les premiers soins (LATMP art. 190).
- Aviser la direction de l'évènement.
- Remplir le formulaire **Déclaration d'accident de travail** de la CSMB.

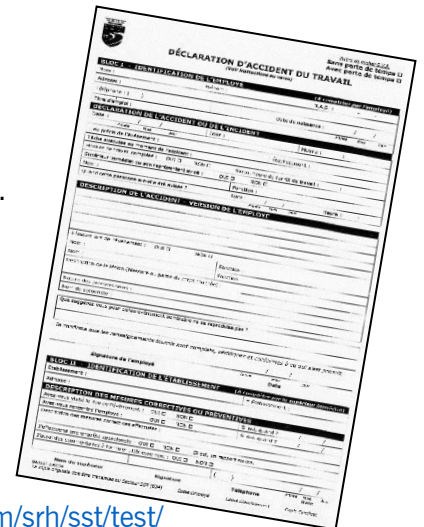
Ce formulaire est disponible à :

<http://portailadm.csmb.qc.ca/intra/Service/Adm/srh/sst/test/D%C3%A9claration%20d'accident%20du%20travail.doc>.

Voir fiche syndicale « Quoi faire en cas d'accident de travail »

<http://seom.qc.ca/wp-content/uploads/2014/07/Fiche-SST-octobre.pdf>.

- Si vous être absente ou absent le lendemain de l'accident, consulter un médecin et demander lui une attestation médicale de la CSST. Voir fiche syndicale « Quoi faire en cas d'accident de travail » <http://seom.qc.ca/wp-content/uploads/2014/07/Fiche-SST-octobre.pdf>.



Étapes

### **Suivi personnel**

- Monter son dossier en conservant tous les formulaires, lettres, papiers, factures de soins ou de médicaments ainsi que les rapports en lien avec l'accident.
- Remplir le formulaire de la CSST *Réclamation du travailleur* si plus de 14 jours d'absence.

### **Suivi possible de la part de la CSMB**

- Suivi médical.
- Possibilité d'expertise médicale par la commission scolaire.

<b>SUIVI DES SITUATIONS :</b>	Louis-Philippe Foisy, SEOM 514 637-3548 poste 268 <a href="mailto:lp.foisy@seom.qc.ca">lp.foisy@seom.qc.ca</a>
-------------------------------	--